

Microprogramme de 2^e cycle en mobilité, transport et urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 2-025-6-0

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Microprogramme de deuxième cycle en mobilité, transport et urbanisme

TYPE Attestation

CRÉDITS 15 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

 Temps plein

 Programme multidisciplinaire

 Génie civil et urbanisme

 Planification et gestion du transport urbain

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Jean-Philippe Meloche 514 343-6111 poste 2217
jean-philippe.meloche@umontreal.ca

Présentation

Résultat d'une collaboration entre l'École d'urbanisme et de paysage et Polytechnique Montréal, ce programme offre une formation complémentaire destinée aux détenteurs d'un diplôme de baccalauréat en génie ainsi qu'aux détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en urbanisme. Il permet aux étudiants d'obtenir une spécialisation dans le domaine des transports en profitant de la complémentarité des formations offertes en génie civil et en urbanisme. Enfin, il bénéficie de la synergie entre les équipes de recherche de l'Observatoire de la mobilité durable de l'École d'urbanisme et de paysage et de la chaire mobilité de Polytechnique Montréal.

Dans l'élaboration de grands projets de transports, les ingénieurs et les urbanistes sont appelés à travailler en collaboration au sein d'équipes multidisciplinaires. L'enseignement offert dans ce microprogramme permet aux étudiants de mieux concevoir les problématiques de transport en fonction des caractéristiques de la mobilité urbaine. Cette formation tient compte des transformations de la société et du marché du travail ainsi que de l'intérêt croissant des instances publiques pour la thématique du transport et de la mobilité.

Ce microprogramme a pour objectif de compléter la formation des ingénieurs et des urbanistes qui souhaitent se spécialiser dans l'organisation et la gestion des systèmes de transports et de mobilité en milieux urbains. Il s'agit d'une formation multidisciplinaire qui ouvre la réflexion sur les apports des différentes disciplines et qui amène les étudiants à travailler en partie dans les deux champs de compétences que sont le génie civil et l'urbanisme.

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en mobilité, transport et urbanisme a pour objectif de compléter la formation des ingénieurs et des urbanistes qui souhaitent se spécialiser dans l'organisation et la gestion des systèmes de transports en milieux urbains. Il s'agit d'une formation multidisciplinaire qui ouvre la réflexion sur les apports des différentes disciplines et qui amène les étudiants à travailler en partie dans les deux champs de compétences que sont le génie civil et l'urbanisme.

Forces

Formation inédite au Québec.

Programme multidisciplinaire et plurifacultaire offert conjointement par l'École d'urbanisme et de paysage et Polytechnique Montréal.

Une offre de cours riche, portant sur la connaissance de la mobilité dans toutes ses dimensions, et la prise en compte de cette connaissance pour la planification et l'aménagement des transports urbains en génie civil et en urbanisme. La diversité des étudiants sur le plan disciplinaire qui favorise les échanges de perspectives théoriques, méthodologiques et de pratiques variées. La possibilité de développer un projet de fin d'études intégrateur en collaboration avec des professeurs des deux établissements impliqués.

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

Ce microprogramme permet d'enrichir le curriculum d'étudiants ou de professionnels détenant déjà un diplôme les qualifiant pour des emplois d'ingénieur civil ou d'urbaniste.

Les employeurs potentiels pour les diplômés de ce programme sont des organismes intéressés par l'organisation, la planification et la gestion des systèmes de transport urbains. Parmi ces organismes, on retrouve notamment :

- Le ministère des Transport du Québec.
- Les sociétés de transport (STM, RTC, STL, RTL, etc.) et les conseils inter-municipaux de transport (CIT).
- Les gouvernements régionaux et locaux (villes, municipalités locales, municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines).
- Le secteur privé (firmes d'experts conseils en transport, firmes de génie-conseil, etc.).
- Le secteur communautaire (associations de transport, organismes vouées à la promotion des transports, etc.)

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en mobilité, transport et urbanisme, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en urbanisme, d'un baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme d'ingénieur ou d'une formation jugée équivalente
- pour une admission à l'Université de Montréal : avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent; pour une admission à Polytechnique Montréal : avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 2,5 / 4,0 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais, selon les règles en vigueur dans chacune des institutions.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation du milieu universitaire.
- Une lettre d'intention de 1000 mots maximum décrivant vos motivations et vos attentes concernant ces études en lien avec vos projets d'avenir et une proposition de projet d'études supérieures
- Un curriculum vitae.

2. Scolarité

- Le programme est offert à temps plein et à temps partiel.
- Les cours sont offerts aux trimestres d'automne ou d'hiver.
- La scolarité est d'au moins deux trimestres et d'au plus trois années (neuf trimestres).
- L'étudiant pourra compléter le cours URB6654 / CIV6718 *Projet : mobilité et urbanisme* après avoir complété au moins 6 crédits de cours du programme. Le projet est une démarche de recherche personnelle guidée par deux professeurs-tuteurs

des deux établissements visant à intégrer les diverses aptitudes et connaissances développées au cours de la scolarité. Il s'agit d'une activité durant laquelle l'étudiant travaille de manière autonome en coordination avec ses cotuteurs.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} janvier 2019 au 1^{er} février 2020

Hiver

- **Hiver 2020:** Du 1^{er} mai 2018 au 1^{er} novembre 2019

Structure du programme (2-025-6-0)

Version 00 (A14)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Le cheminement type sur une année est le suivant :

- 6 crédits de cours au premier trimestre (avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle)
- 6 crédits de cours au deuxième trimestre
- Projet de 3 crédits au dernier trimestre d'inscription

Préférentiellement, le cours de premier cycle (le cas échéant) est effectué au premier trimestre alors que le projet en mobilité, transport et urbanisme est effectué au dernier trimestre d'inscription.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits à option, dont 3 crédits attribués à un projet d'études.

Bloc 70A Ingénierie

Option - 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GIN 2710	Systèmes de transport (CIV2710)	3.0	GIN 6702	Analyse des transports (CIV6702)	3.0
GIN 4750	Planification durable des transports (CIV4750)	3.0	GIN 6707A	Transport : technologie et innovation (CIV6707A)	3.0
GIN 4760	Gestion des données en transport (CIV4760)	3.0	GIN 6708	Transport en commun (CIV6708)	3.0
GIN 6701	Planification des transports (CIV6701)	3.0			

Bloc 70B Urbanisme

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 6729	Gouvernance métropolitaine	3.0J	URB 6754	Formation de l'espace urbain	3.0J
URB 6740	Enjeux économiques urbains	3.0	URB 6767	Urbanisme, mobilité et accessibilité	3.0J
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3.0J	URB 6770	Transport et développement urbain	3.0J

Bloc 70C Projet en mobilité, transport et urbanisme

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
URB 6654	Projet : Mobilité et urbanisme	3.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Géomatique et analyse spatiale	Microprogramme de 2 ^e cycle	12 crédits	2-157-6-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

La recherche menée à l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage couvre un large éventail de domaines. Les champs d'exploration sont aussi vastes que diversifiés et se reflètent dans les expertises de nos professeurs-chercheurs. Les champs d'expertise identifient les intérêts de nos professeurs et servent de porte d'entrée à leurs parcours, leurs projets, leurs activités, leurs communications.

En savoir plus : <http://urbanisme.umontreal.ca/urbanisme/recherche/expertises-de-recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://urbanisme.umontreal.ca/urbanisme/professeurs/>

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>